

Applicable dès la rentrée 2020

Les filières spécifiques reconnues



- Classes relais
- Classe PREPAPRO (Préparation professionnelle des 4e en lycée professionnel)
- 3^{ème} prépa-métiers
- Prépa-apprentissage
- MOREA (Module de Repréparation à l'Examen par Alternance)
- MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)
- SPORT ÉTUDES
- CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique), CHAD (Danse) ou CHAT (Théâtre)
- ULIS TFC, UP2A, TSL ou PRO
- SEGPA
- UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants)
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- EIP (Enfant Intellectuellement Précoce)
- PEJS (Pôle d'Enseignement des Jeunes Sourds)